
ASSEMBLEE GENERALE
CCI DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

Réf : 2023-11-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT 2023
AVEC L'ASSOCIATION RECHERCHE ET AVENIR (R.E.A.)

Séance tenue le jeudi 16 novembre 2023 au Campus Formation de la CCI de Vaucluse à Avignon, en présence de Monsieur Matthieu BERILLE, Chef de pôle adjoint Economie, entreprises, emploi et compétences auprès de la DREETS Provence - Alpes - Côte d'Azur, représentant Monsieur le préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ETAIENT PRESENTS

Messieurs Philippe RENAUDI, Président de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, Daniel MARGOT, Frédéric CAVALLINO, Jean-Luc CHAUVIN, Basil GERTIS, Gilbert MARCELLI, Stéphane PAGLIA, Jean-Pierre SAVARINO, vice-présidents, Jean-Daniel BEURNIER, trésorier, Catherine PANATTONI trésorière adjointe, membres du Bureau.

Mmes, MM, Stéphane ABRACHY, Laurent AMAR, Régis BOUCHACOURT, Bernadette BRES REBOUL, Sabine CASALI, Dominique DAMIANO, Delphine DEFRANCE, Bruno DELORME, Alexandra FARNOS, Fabienne FERREN, Elodie GARCIA, Philippe GUENOUN, Mireille KENNEL, Martine MARTINON, Gérard MOLINES, Joël POTIER, Nicole RICHARD-VERSPIEREN.

ETAIENT REPRESENTES

Madame Véronique MAUREL-HYPPOLITE, secrétaire, membre du Bureau.

Mmes, MM, Jean-Michel ABEILLE, Christophe BAILLE, Christine BORD LE TALLEC, Laure CARLADOUS, Karim DRIOUCHE, Stéphane GRECH, Michèle HOELLARD, Corinne INNESTI, Laurent LACHKAR, Patricia LASSAULT POCREAU, Didier LONG, Bernard MARTY, Sandrine MOTTE, Caroline NADDEO, Claudine REBUFFEL.

ETAIENT EXCUSES

Mmes, MM, Christine BAZE, Julie DAVICO-PAHIN, Fabienne GASTAUD, Vincent GAYMARD, Roland GOMEZ, Emma IHDENE, Elisabeth LIZZANI, Cédric MESSINA, Patrick MOULARD, Laurence PAGANINI, Nadège PASTORELLI, Sylvie PLUNIAN, Frédéric RONAL, Frédéric RUEL, Frédéric SOULIÉ, Frédéric SUHAS.

SOIT 43 MEMBRES TITULAIRES PRESENTS OU REPRESENTES SUR LES 59
MEMBRES EN EXERCICE COMPOSANT LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer

L'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, réunie ce jour, sous la présidence de Philippe RENAUDI, examine le projet de délibération, **relatif à la proposition de renouvellement d'un partenariat avec l'association Recherche et Avenir (R.E.A.) au titre de l'année 2023, par la mobilisation du FSP.**

Le dispositif Rapprochement Université Entreprise a pour objectif le rapprochement des entreprises et laboratoires de recherche publics sur le territoire.

Lancé dans les Alpes-Maritimes en 2015, étendu dans le Var en 2019 et plus récemment dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, celui-ci porté par l'association Recherche et Avenir (REA) poursuit sa régionalisation.

La CCIR est partenaire de l'association REA, via une convention d'objectifs, dans le cadre du dispositif « RUE » dont les missions sont les suivantes :

- Sensibilisation des entreprises au potentiel de collaboration effective et accompagnement vers l'innovation,
- Identification des projets de recherches des laboratoires,
- Organisation de rencontres en comités restreints,
- Accompagnement des partenariats laboratoires/entreprises,
- Accompagnement des masters et doctorants auprès des entreprises,
- Construction d'une base de régionalisation du dispositif

La contribution financière 2022 de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur était de 30 000 euros, majorée de 10 000 euros sur objectifs. Les objectifs majorés ont été atteints et ont donc donné lieu au versement de la somme de 40 000 euros.

REA a sollicité la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre d'une nouvelle demande de partenariat au titre de l'année 2023.

Les membres du Bureau réunis le 28 septembre 2023 ont émis un avis favorable au renouvellement du partenariat pour l'année 2023 selon les conditions exposées ci-dessous.

Le président Philippe RENAUDI propose aux membres titulaires de l'Assemblée Générale de :

- Renouveler le partenariat avec Recherche et Avenir pour l'année 2023,
- De contribuer financièrement, par la mobilisation du FSP, à hauteur de 20 000 euros majoré de 10 000 euros si dépassement des objectifs d'un tiers.

Il est procédé à un vote par scrutin public à main levée :

Contre (0), abstention (0), pour (43)

La proposition de renouvellement du partenariat avec l'association Recherche et Avenir au titre de l'année 2023 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés, selon les conditions ci-dessus exposées.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Philippe RENAUDI